

## UNE DIFFICULTE DANS LA DOCTRINE LEIBNIZIENNE DU TEMPS

von

Daniel Schulthess (Neuchâtel)

Le but du présent exposé est de rendre manifeste l'existence d'un domaine de faits touchant à la temporalité et plus précisément au phénomène du présent, puis d'évaluer la possibilité, pour le principe leibnizien de raison suffisante, de s'appliquer à ces faits. Ma thèse est qu'on ne parvient pas, dans la démarche constructive de Leibniz, à rendre compte complètement du phénomène du présent. Il en résulte un dilemme. Ou bien "il arriverait quelque chose dont il serait impossible qu'il y eût une raison suffisante, ce qui est contre notre axiome" (comme ce serait le cas dans l'imaginaire hypothèse d'un espace absolu, 3e Lettre à Clarke, G.VII, p.364). Ou bien les faits envisagés, bien que présentant de l'importance pour nous, ne seraient pas pris en considération dans la métaphysique de Leibniz. Dans le premier cas, c'est le rationalisme de Leibniz qui cède du terrain, et dans le second, c'est la théorie du temps qui s'en trouve appauvrie.<sup>1</sup>

## FAITS DE NUNCCEITE

C'est par un exemple que je vais attirer l'attention sur le domaine des faits dont je soutiens qu'ils représentent une difficulté pour Leibniz. Supposons qu'une personne placée devant une situation difficile lance l'exclamation suivante:<sup>2</sup>

(E) "Si seulement cette épreuve était derrière moi !"

Nous comprenons la personne qui s'exprime par (E). Par son souhait, elle nous rend attentifs à un 'fait' non réalisé - appelons-le F1: le fait que la position temporelle que nous occupons coïncide avec des circonstances postérieures à celles avec lesquelles la coïncidence s'effectue. Si ce souhait était réalisé, le désir exprimé par l'exclamation (E) serait satisfait. On peut envisager également ici un 'fait' réalisé - appelons-le F2: le fait que la position temporelle que nous occupons ne coïncide pas avec des circonstances postérieures à celles avec

1. Cette difficulté a été discutée déjà, bien que de manière différente de ce qu'on lira ici, par N. Rescher, "Logische Schwierigkeiten der Leibnizischen Metaphysik", *Studia Leibnitiana*, Supplementa Vol.I.1, 1968, p.252-265, spécialement p.256s. Voir également son Leibniz: An Introduction to his Philosophy, Oxford 1979, p.96-97.

2. Voir A.N. Prior, "Thank Goodness That's Over", *Philosophy* 34 (1959), p.12-17, spécialement p.17. J'ai tiré parti aussi de la discussion de J. Bennett, *A Study of Spinoza's Ethics*, Cambridge 1984, p.193-207.

lesquelles la coïncidence s'effectue. F2 qui est réalisé exclut que soit satisfait le souhait exprimé par l'exclamation (E). Certes, l'exclamation (E) exprime un souhait impossible à satisfaire, mais ce souhait ne semble pas sans objet pour autant.

Ces faits ont ce caractère commun que je souhaite considérer: la coïncidence d'une position temporelle à laquelle on se rapporte par 'maintenant' ou par des expressions incluant un temps verbal avec des circonstances précises s'inscrivant dans une succession déterminée de circonstances. Je soutiens donc que la possibilité d'indiquer une raison suffisante pour les faits appartenant au domaine que j'ai caractérisé par cet exemple représente une difficulté pour Leibniz.

## RAISON SUFFISANTE

Je rappellerai ici la formulation du principe de raison suffisante donnée par Leibniz dans la *Monadologie*, au § 32: "(E)n vertu (de ce principe), nous considérons qu'aucun fait ne saurait se trouver vrai, ou existant, aucune énonciation véritable, sans qu'il y ait une raison suffisante pour quoi il en soit ainsi et non pas autrement."

Indiquer la raison suffisante d'un fait F, c'est répondre à la question 'pourquoi F?'. La forme complète de cette question est la suivante: pourquoi est-ce le fait F qui est réalisé et non pas l'un des faits G, H, I, etc. qui en constituent des contreparties. Ce sur quoi porte la question, c'est donc une alternative: "F, plutôt que G, H, I, etc.", et non "F" seulement. Toutes ces variantes constituent des contreparties l'une de l'autre. (Pour simplifier, Leibniz considère en général de simples couples de variantes.)

Comme d'autres questions, les questions en 'pourquoi?' ont une présupposition au sens de la logique des questions. La présupposition, c'est ce qui doit être le cas pour que la question puisse avoir une réponse vraie ou fausse. De cette condition dépend la pertinence de la question - et donc, dans le cas qui nous concerne, l'existence d'une obligation ou charge de recherche en raison suffisante: il faut que sa présupposition se vérifie, et donc que la question porte sur une alternative (impliquant des variantes). Si cette condition de pertinence n'est pas satisfaite, "la question (...) cesse" selon la formule de Leibniz (G.VII, p.374).

## EFFACEMENT D'UNE ALTERNATIVE PRETENDUE

On annule la charge d'une recherche en raison suffisante, en montrant qu'il n'y a pas diversité des variantes d'une alternative prétendue. On pourrait donc chercher, sur ce modèle, à effacer l'alternative pour les faits du type examiné plus haut.

In: I. Marchlewitz (Hrsg.), Leibniz: Tradition und Aktualität - Vorträge des V. Int. Leibniz-Kongresses (Hannover, 14.-15. November 1988), Hannover, G.-W. Leibniz-Gesellschaft, 1988.

On trouve un exemple d'une telle démarche dans la correspondance de Leibniz avec Clarke, et plus précisément dans l'attaque de la théorie absolutiste du temps (cf. G.VII 364).

L'argument qui conduit au rejet de la théorie absolutiste du temps comporte l'effacement d'une alternative prétendue. La pertinence de la question 'pourquoi ?' dépend de l'existence d'une alternative et donc de variantes exprimées par 'Dieu créée en tc' et 'Dieu créée en tp (tp<tc)'. Mais il n'y a pas ici de différence: "le commencement, quel qu'il soit, est toujours la même chose" (G.VII, p.374. La différence qui imposait la recherche en raison suffisante est imaginée: "on peut s'imaginer, faute de connaissance, qu'il y a deux instants différents, où il n'y en a qu'un, comme je l'ai remarqué" (G.VII, p.395).

En ce qui concerne la création en un temps t, "la question pourquoi il n'en a pas été autrement cesse" (p.374). On a donc tort de croire que la création du monde en un temps déterminé constitue une entorse au principe de raison suffisante.

#### Y A-T-IL DES VARIANTES ?

Revenons donc aux faits qui nous occupent. Avons-nous affaire, avec F1 et F2, à des variantes qui nous imposeraient une recherche en raison suffisante ?

De prime abord, la situation est différente de celle qui permettait l'effacement ci-dessus. On pourrait se dire que cette fois-ci, l'univers et ses états différencient les temps. Mais avons-nous ainsi affaire aux variantes qui nous intéressent? Ce qui nous intéresse ici, ce ne sont pas les variantes que constituent les états de l'univers, ce sont les modalités de la coïncidence de notre position temporelle avec les circonstances - quelles que soient ces dernières. Les modalités de la coïncidence de notre position temporelle avec les circonstances peuvent être détachées de toutes les circonstances chaque fois particulières. La question suivante semble donc pertinente: pourquoi l'univers est-il ('maintenant', mais ce serait redondant, car 'est' porte ici un temps verbal) plutôt dans l'état S2 que dans un autre état S1, S3, etc. ?

Il faut remarquer que c'est notre point de vue qui est utilisé pour différencier les coïncidences en question (coïncidences qui peuvent être passées, présentes, futures.) (Un état de l'univers ne change pas en étant futur, présent, passé.) Les variantes se définissent ici à partir des points de vue changeants et situés dans le temps, non à partir des différences intrinsèques des circonstances avec lesquelles il y a coïncidence. C'est cet aspect qu'on considère dans la différenciation des coïncidences et qui soustrait les faits considérés à l'indiscernabilité plutôt que les différences des états de l'univers.

C'est donc au sujet des coïncidences de notre position temporelle (de notre maintenant) avec tel état de l'univers qu'on peut se demander pourquoi l'une est réalisée plutôt qu'une autre.

#### DILEMME

On aboutit à un dilemme. a) Ou bien Leibniz admet qu'on puisse et qu'on doit soulever la question du 'pourquoi ?' (ce qui impliquerait qu'on a bien affaire à des variantes). On verra que le principe de raison suffisante est alors pris en défaut, comme dans la théorie absolutiste du temps.

b) Ou bien Leibniz n'admet pas qu'il y ait là des variantes et il doit rejeter comme imaginaires les faits décrits plus hauts, alors même que ces faits marquent notre situation et déterminent certains de nos mouvements affectifs et certaines de nos attitudes.<sup>3</sup>

#### LA THEORIE CAUSALE DU TEMPS: UNE PORTE DE SORTIE ?

Si on admet qu'on a ici des variantes, on peut considérer deux mondes possibles, indiscernables du point de vue des états qui les constituent et de l'ordre de succession de ces états. Mais le présent coïncide avec des circonstances différentes dans l'un et dans l'autre de ces mondes possibles. Pourquoi le présent coïncide-t-il avec telles circonstances dans notre monde ? On est tenté de répondre à l'aide de la théorie causale du temps que Leibniz lui-même a formulée:<sup>4</sup> "Si de deux (états) qui ne sont pas simultanés, l'un enveloppe la raison de l'autre, on tient celui-ci pour antérieur, l'autre pour postérieur. Mon état antérieur enveloppe la raison pour l'existence du postérieur."<sup>5</sup>

Selon la théorie causale du temps, il existe une raison pour laquelle un état S1 de l'univers est antérieur ou postérieur à un autre état S2: S1 est antérieur à S2 si S1 'enveloppe la raison' de S2, et S1 est postérieur à S2 si c'est S2 qui 'enveloppe la raison' de S1.

3. Voir Théodicée I, §104.

4. Voir B. van Fraassen, Introduction to the Philosophy of Space and Time, New York 1985, p.35-44. On notera cependant que la notion de 'cause' ou plutôt de raison (ratio) sur laquelle Leibniz s'appuie est bien différente de celle qui intervient plus tardivement dans les théories causales du temps. Voir à ce sujet van Fraassen, op.cit.

5. "Si eorum quae non sunt simul unum rationem alterius involvat, illud prius, hoc posterius habetur. Status meus prior rationem involvit, ut posterior existat." (Inicia rerum mathematicarum metaphysica, G.M. VII, p.18.)

A la réflexion, on voit cependant que notre problème ne peut être résolu ainsi. La théorie causale porte sur ce qu'on appelle la topologie du temps, c'est-à-dire la répartition des circonstances selon l'antérieur et le postérieur, mais non sur la position du présent.

Or notre question se situe en somme à un niveau logique distinct de la topologie de l'antérieur et du postérieur — on ne demande pas pourquoi S1 est antérieur ou postérieur à S2, mais pourquoi S1 est réalisé (avec ses conditions causales d'apparition) plutôt que S2 (avec ses conditions causales d'apparition). (Si le présent coïncide avec l'actualisation d'un état de l'univers, ses conditions causales ont été ipso facto réalisées.) Et à cette question, on ne peut répondre avec les moyens de la théorie causale du temps.

#### CONCLUSION

Les "faits" que nous avons pris en considération ne sont pas quelque chose qui intervient dans le choix divin. Un seul monde (le monde réel) contient des variantes qui pour nous (et en un instant) sont incompatibles. Les variantes que nous considérons, en comprenant l'exclamation (E) par exemple, ne se distinguent pas du point de vue de ce choix, car les mondes qui les contiennent (et ce pluriel est un singulier) ne se distinguent pas au point de vue de leur perfection. Certes, le monde choisi détermine un ordre temporel. De plus, s'il y a création, il a une nécessité qu'une "crête de l'actualité" existe (puisque les différents états de l'univers sont incompatibles entre eux et ne deviennent compatibles que par la succession). Mais il n'y a pas — et il ne peut y avoir — un choix spécifique portant sur la position de la "crête de l'actualité". Si nous considérons sa position, il n'y a pas de raison suffisante pour laquelle elle se situe en un point et non ailleurs. Leibniz ne peut ainsi construire un aspect important de notre situation — ce qui, à mon sens, constitue une difficulté pour une philosophie des "points de vue". Ces points de vue ne sont pas seulement spatiaux mais spatio-temporels. Ils se définissent par la singularité non seulement d'un lieu, mais aussi d'un temps qui lui est coordonné. C'est cette dernière singularité qui me semble insuffisamment fondée chez Leibniz.

## LEIBNIZ UND DIE MUSIKTHEORIE — DER BRIEFWECHSEL MIT CONRAD HENFLING

von

Werner Schulze (Wien)

*C. Henflingii Epistola de novo suo Systemate Musico, Onoldi (17. April. 1708. ad Praesidem data)* erschien als 28. Beitrag im 1. Band, S. 265—294, der „Miscellanea Berolinensia“ (hg. G. W. Leibniz) *ad incrementum scientiarum, / ex scriptis / Societati Regiae Scientiarum / exhibitis / edita, / cum figuris aeneis et indice materiarum, Berolini MDCCX*. Diese Berliner Druckfassung weicht vom ursprünglichen Entwurf (Ansbach 1706), den Henfling Gottfried Wilhelm Leibniz zur Begutachtung vorgelegt hatte, in einigen Textstellen ab, die in der hiermit publizierten deutschen Übertragung durch Kursive kenntlich gemacht sind. (Vor allem die vier großen Einschübe der Druckfassung sind dadurch gekennzeichnet, daß sie erläutern, weiter ausholen, ausführlich ein Detailproblem behandeln. Oft wirken sie langatmig und eher einem wenig unterrichteten Leserkreis angemessen als aus gelehrter Fachsprache geboren. Sie stellen nicht durchgängig eine Verbesserung dar, da es ihnen an der Knappheit und Stringenz des Denkens, die den ursprünglichen Traktat auszeichnen, teilweise mangelt. Da jedoch in unserer Zeit eine Kluft zum musiktheoretischen Denken der Barockzeit besteht, mögen Henflings Nachträge heute mehr denn zur Entstehungszeit eine „heilsame“ Wirkung ausüben.)

Henflings Brief-Traktat wurde im Rahmen der Gesamtedition des Leibniz-Henfling'schen Briefwechsels (LH) — 27 Dokumente über den Zeitraum 25. 3. 1705 bis 6. 12. 1711 — herausgegeben und kommentiert, aus Verlegererfordernissen jedoch nicht übersetzt. Eine kritische lateinisch-deutsche Parallelausgabe, so wün-

schenswert sie wäre, kann auch hier aus Platzgründen nicht vorgelegt werden. Selbst die Übersetzung muß auf zwei Hefte verteilt werden, was jedoch angesichts der Disposition von Henflings Arbeit kein Problem darstellt: Im ersten Teil (§ 1—21) wird das Thema von der Notwendigkeit der reintonalen Proportionen für die mathematisch-musikalische Theorie entwickelt, während im zweiten Teil die Notwendigkeit der Temperatur für die musikalische Praxis dargelegt wird.

Nähere Angaben zur Person des Conrad Henfling (auch Henffling, Hänfling; Ansbach 1648 — Ansbach 1716) sind dem ausführlichen Forschungsbericht von Rudolf Haase<sup>1</sup> zu entnehmen. Lexika des frühen 18. Jahrhunderts rühmen seine mathematischen Leistungen; er habe „mit Leibniz und Newton das Triumvirat der allerbesten Analytiker“<sup>2</sup> gebildet. Bedauerlicherweise existieren keine mathematischen Arbeiten aus Henflings Feder (ob nie geschrieben oder verlorengegangen, sei dahingestellt). In bezug auf seinen musiksystematischen Traktat sind folgende chronologische Fakten von Bedeutung: Am 30. August 1706 sendet Henfling, nach einer Vorauskorrespondenz seit März 1705 (LH 44—59), seinen Traktat über ein neues Musik-System (LH 59—79) an Leibniz. Über den Rest des Jahres 1706 hinweg entwickelt sich zwischen Leibniz und Henfling ein reger, vornehmlich in französischer Sprache gehaltener Gedankenaustausch (LH 81f.), der einerseits zeigt, daß Leibniz auch in Sachen mathematischer Musiktheorie auf der Höhe des Wissens seiner Zeit steht<sup>3</sup>, andererseits — als unmittelbare Auswirkung —